



*Direction Générale des Services*

## Conseil municipal du 17 Mai 2021 DELIBERATION

Rapportrice : Marie-Lyse BISTUE

Secrétaire de séance : M. Jean CONTOU-CARRERE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33  
Nombre de présent-e-s : 28  
Nombre de votant-e-s : 31

### **Etaient présent-e-s :**

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, Mme Anne BARBET,  
M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,  
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ,  
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

### **Etaient représenté-e-s :**

- M. Jean-Maurice CABANNES donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ,
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO,
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. André LABARTHE.

### **Etaient absent-e-s :**

- M. Patrick MAILLET,
- Mme Céline BODET.

### **4 - COMITES DE QUARTIERS : MISE A JOUR DES PERIMETRES ET DESIGNATION DES ELU.E.S REFERENT.E.S DE QUARTIERS**

En 2008, l'équipe municipale avait entendu les nombreux messages d'Oloronais.e.s, regrettant de ne pas être suffisamment associé.e.s aux enjeux locaux. L'un des engagements forts de l'équipe nouvellement élue s'était alors traduit par la volonté de mettre en place des instances de débat et de réflexion dans chaque quartier, au plus proche des citoyens.

Les comités de quartiers, instances de concertation démocratiques et autonomes, ont donc été créés en 2009. Les élu.e.s assistaient aux réunions pour apporter des compléments d'information, pour prendre en compte des demandes urgentes ou pour nourrir l'échange d'informations.

Ces comités de quartier reflétaient le découpage naturel de la commune : Notre-Dame, Sainte-Marie, Sainte-Croix, Soeix-Bager, Saint-Pée et Faget.

Aujourd'hui, l'importance des comités de quartier n'est plus à démontrer. Après une nouvelle analyse de terrain et suite à de nombreux échanges avec des habitant.e.s et de nouveaux.elles arrivant.e.s, il apparaît aujourd'hui nécessaire d'affiner le découpage de la ville pour créer de nouveaux comités de quartier en complétant avec la création des comités du Centre-ville, de Pondeilh et de Légugnon.

Dans une volonté d'être au plus proche des habitants et dans un souci de clarté, il paraît aussi souhaitable de désigner des élu.e.s pour représenter le Conseil municipal au sein de chaque quartier identifié et pouvoir ainsi participer aux réunions des différents comités de quartier. Ces représentants seront les interlocuteurs privilégiés des habitant.e.s pour répondre aux interrogations, aux demandes et faire le lien avec les services municipaux.

Quartier	Elu.e. titulaire	Elu.e. Suppléant.e
<b>Notre-Dame</b>	M. Raymond VILLALBA	M. Saïd SOUITA
<b>Sainte-Marie</b>	Mme Marie SAYERSE Mme Céline BODET	Mme Chantal LECOMTE
<b>Sainte-Croix</b>	Mme Emmanuelle GRACIA	Mme Marie SAYERSE
<b>Soeix-Bager</b>	Mme Dominique QUEHEILLE	Mme Flora LAPERNE
<b>Saint-Pée</b>	Mme Flora LAPERNE	Mme Dominique QUEHEILLE
<b>Centre-Ville</b>	M. Patrick NAVARRO	M. Jean-Maurice CABANNES
<b>Pondeilh</b>	M. Frédéric LOUSTAU	M. Philippe GARROTE
<b>Légugnon</b>	M. Stéphane LARTIGUE	Mme Sabine SALLE
<b>Faget</b>	M. Jean-Maurice CABANNES	M. Jean CONTOU-CARRERE

Vu le projet de cartographie des comités de quartier ci-joint,

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **APPROUVE** la création des trois nouveaux comités de quartiers « Centre-ville », « Pondeilh » et « Légugnon »,
- **DESIGNE** les élu.e.s référent.e.s de quartiers tels que proposés dans le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 17 Mai 2021.  
 Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 20/05/2021



*B. Uthurry*



Le Maire,

*B. Uthurry*  
**Bernard UTHURRY**

**BUDGET TRANSPORT URBAIN****DECISION MODIFICATIVE N° 1****INVESTISSEMENT****Dépenses**

Opé.	Art.	Libellés	Crédits
<b>102</b>		<b>Station autonome et VAE</b>	
	2182	Matériel de transport	7 000,76
<b>103</b>		<b>Vélos Bus</b>	
	2182	Matériel de transport	-7 000,76
		<b>Total</b>	<b>0,00</b>

**Recettes**

		<b>Total</b>	<b>0,00</b>

Envoyé en préfecture le 19/05/2021

Reçu en préfecture le 19/05/2021

Affiché le



ID : 064-216404228-20210518-DEL\_17\_05\_21\_4-DE